

SFACS Industrie

(Société Fluides Air Comprimé Services)
S.A.R.L. au Capital de 8 000,00 €
SIRET : 518 702 998 00023 R.C.S de Romans
FR 86518702998.

PROPOSITION de MAINTENANCE

(pour bénéficier de la garantie étendue « ASSURE / ^{44000h/6 ANS} ADVANCE ou autre, suivant cas, et d'un prêt GRATUIT de machine si besoin!)

ENTRE LE PRESTATAIRE

SFACS Industrie
Siège social Bureaux et Atelier – Les Meuilles – 26350 - MONTRIGAUD
SIRET : 518 702 998 RCS de 26100 ROMANS

TEL: 09 61 31 16 40
FAX : 04 86 55 63 01

Mail : info@sfacs-industrie.fr

ET LE BENEFICIAIRE (lire le Client)

GIE Basse Isère
95, Av. du vercors
26600 TAIN

Adresse d'intervention : idem

Téléphone : 0475081311
Télécopie : 0475071120

INSTALLATION CONCERNEE :

MATERIEL	N° DE SERIE	Nb D'HEURES
COMPRESSEUR D'AIR <i>L22RS</i>	N° <i>CD10012255001</i> ANNEE <i>2013</i>	MOINS DE <i>2000</i> HEURES DE FONCTIONNEMENT/AN <i>2</i>

Toute notification d'une partie à l'autre devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception.

12. INTEGRALITE DE LA PROPOSITION

Le présent document décrit dans sa totalité des accords existants entre les parties concernant l'objet des présentes et remplace et annule tout accord antérieur.

13. ASSURANCE

SFACS déclare avoir souscrit auprès d'une compagnie notoirement connue, une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile ainsi que tout dommage corporel, matériel et immatériel consécutifs.

14. LOI PROPOSITION

La présente est soumise à l'application de la loi française.

15. ENREGISTREMENT

L'enregistrement de la présente sera à l'initiative et à la charge de la partie qui en aura la nécessité.

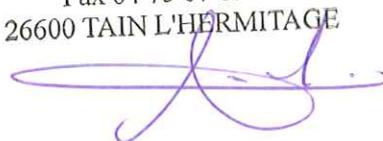
Fait à *Montrigaud* le *30 Avril 2013*

Pour SFACS.

Pour le CLIENT, bon pour accord (date, cachet, qualité, signature)

SFACS Industrie
Société Fluides Air Comprimé Services
Sarl au Capital de 8000.00 €
Siège Social : Les Meilles
26350 MONTRIGAUD
Tél. 09 61 31 16 40 - Fax 04 86 55 63 01
Site Web : www.sfacs-industrie.fr
Siret : 518 702 998 00023 - RCS Romans - FR 865 187 029 98

G.I.E
HERMITAGE BASSE ISERE
95, Av. du Vercors
Tél. 04 75 08 13 11
Fax 04 75 07 11 20
26600 TAIN L'HERMITAGE



- Facteur de marche : ~~1/8~~ 2/8 ~~3/8~~ autre (rayer la mention inutile)

- Calendrier prévisionnel d'intervention : *2009 - Mi Mars 2014*

- Nombre d'interventions / Année : *1 N - de 2009*

LISTE DE PIECES CONSOMMABLES

POUR Machine ref *222 R8* N° *01 100 122 55 00 1*

REF.	DESIGNATION	QTE
SCWO4000-20	HUILE COMPRESSEUR A VIS 4000H BD 20 L	

.... LITRES D'HUILE PAR VIDANGE

MAINTENANCE PREVENTIVE

EFFECTUEE PAR SFACS A 2000H (1ERE VISITE SI MACHINE NEUVE)

- VIDANGE COMPRESSEUR
- REMPLACEMENT FILTRE A HUILE
- REMPLACEMENT CARTOUCHE FILTRE AIR
- CONTROLE PURGES
- CONTROLE REGULATION
- CONTROLE DU FAISCEAU AIR/HUILE
- RESSERRAGE DES RACCORDS DE REGULATION
- RESSERRAGE DES CABLES D'ALIMENTATION
(RESSERRAGE DES BORNERS, CONTROLE DES TENSIONS)
- RELEVÉ DES PARAMETRES
- GRAISSAGE MOTEUR

EFFECTUEE PAR SFACS A 4000H (ET TOUTES LES 4000 H)

- VIDANGE COMPRESSEUR
- REMPLACEMENT FILTRE A HUILE
- REMPLACEMENT FILTRE A AIR

- 7 -

Siège social, Bureaux et Ateliers : Les Meuilles – 26350 - MONTRIGAUD

Tel : 09 61 31 16 40 Fax : 04 86 55 63 01 **SITE WEB:** www.sfacs-industrie.fr ou **PAR MAIL:** info@sfacs-industrie.fr

- REMPLACEMENT FILTRE SEPARATEUR
- REMPLACEMENT COURROIES
- CONTROLE PURGES
- CONTROLE CLAPET ANTI-RETOUR
- CONTROLE REGULATION
- CONTROLE FAISCEAU AIR/HUILE
- CONTROLE CLAPET MAINTIEN PRESSION
- RESSERRAGE DES RACCORDS DE REGULATION
- REMPLACEMENT DES MEMBRANES
- RESSERRAGE DES CABLES D'ALIMENTATION
(RESSERRAGE DES BORNERS, CONTROLE DES TENSIONS)
- ESSAIS DU COMPRESSEUR
- GRAISSAGE MOTEUR

GARANTIES

- MAINTIEN DES GARANTIES CONSTRUCTEUR OU ACCORD DE CELUI-CI /SFACS, SOIT :

PIECES STANDARD D'USURE NORMALE	= 1 AN
PIECES ELECTRIQUES ET MO	= 6 MOIS
CONSOMMABLES D'ORIGINE (FILTRÉS,...)	= 6 MOIS OU 2000H
-
- (1^{ER} TERME ECHU)

CONTROLE HEBDOMADAIRE EFFECTUE PAR LE CLIENT

VISITE DE LA CENTRALE
 CONTROLE VISUEL DU COMPRESSEUR
 CONTROLE DES FLEXIBLES
 VERIFICATION DU NIVEAU D'HUILE, DE L'ABSENCE DE CONDENSATS DANS LA CUVE(BON FONCTIONNEMENT DES PURGES,...)
 NETTOYAGE MACHINE

ENTRETIEN SELON L'ETAT VISUEL EFFECTUE PAR LE CLIENT

NETTOYAGE DU SOL
 DEPOUSSIERAGE ET/OU NETTOYAGE DU CAISSON
 NETTOYAGE MACHINE

MAINTENANCE CURATIVE

SFACS EFFECTUE TOUS LES DEPANNAGES ET REPARATIONS NECESSAIRES AU BON FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE SUR SIMPLE APPEL TELEPHONIQUE PENDANT LES HEURES OUVREES DE : 9 H A 17 H.

- 8 -

Siège social, Bureaux et Ateliers : Les Meulles – 26350 - MONTRIGAUD
 Tel : 09 61 31 16 40 Fax : 04 86 55 63 01 **SITE WEB:** www.sfacs-industrie.fr ou **PAR MAIL:** info@sfacs-industrie.fr

SUITE A CET APPEL, UN TECHNICIEN SFACS, PRENDRA CONTACT AVEC VOUS POUR ANALYSER LE DYSFONCTIONNEMENT.

UNE ASSISTANCE TECHNIQUE DE PREMIERE URGENCE SERA DISPENSEE.

UN RENDEZ VOUS VOUS SERA FIXE PAR CELUI CI AVEC VOTRE ACCORD, POUR UNE INTERVENTION DANS LES MEILLEURS DELAIS.

UN RAPPORT D'INTERVENTION VOUS SERA REMIS PRECISANT:

- LA NATURE DES OPERATIONS EFFECTUEES
- LES OBSERVATIONS EVENTUELLES SUR L'UTILISATION DU MATERIEL
- LES REMISES EN ETAT EVENTUELLES DU MATERIEL A EFFECTUER

VOS CONTACTS

R.BRET	A.BALAZARD
	06 75 44 57 61

NOS CONTACTS

DESTINATAIRE : M. ANDRE.

STE GIE Basse Isère.

☎ : 0475081311

Fax : 0475071120

Mail : b.vaissiere@vergers-hermitage.com

PRIX DU PLAN DE MAINTENANCE

- FORFAIT 2000H299,25 €
- FORFAIT 4000H 399,00 €

AU DELA DES HORAIRES CI-DESSUS ET LE SAMEDI :

- FORFAIT 2000H448,87 €
- FORFAIT 4000H598,50 €

L'HEURE DE DEPANNAGE POUR TOUTE INTERVENTION NON PREVUE DANS LA PRESENTE SERA FACTUREE :

- EN SEMAINE.....56,25 €
- LE SAMEDI.....84,37 €
- LE KM.....0,94 €

CETTE OFFRE N'INCLUT PAS LES PIECES DETACHEES, L'HUILE OU TOUTE AUTRE FOURNITURE

Le forfait visite SFACS est fixé, fonction de la durée prévue et conformément au plan de maintenance ci-dessus, pour un montant de :

.....

Le prix est établi hors TVA : la TVA est facturée en supplément au taux en vigueur.

Fait à *Montrigaud*

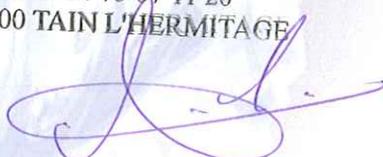
le *30 Avril 2013*

Pour SFACS

Pour le Client, bon pour accord
(date, cachet, qualité, signature)

SFACS Industrie
Société Fluides Air Comprimé Services
Sarl au Capital de 8000,00 €
Siège Social : Les Meuilles
26350 MONTRIGAUD
Tél. 09 61 31 16 40 - Fax 04 86 55 63 01
Site Web : www.sfacs-industrie.fr
Siret : 518 702 998 00023 - RCS Romans - FR 865 187 029 98

G.I.E
HERMITAGE BASSE ISERE
95, Av. du Vercors
Tél. 04 75 08 13 11
Fax 04 75 07 11 20
26600 TAIN L'HERMITAGE





CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT

Nous certifions par le présent document que le compresseur décrit ci-dessous a été enregistré dans le cadre du programme de garantie ASSURE proposé par la société CompAir S.A.

Numéro d'enregistrement:	WR-2013-0041173
Propriétaire enregistré:	GIE BASSE ISERE
Lieu:	TAIN L'HERMITAGE
Prestataire de services:	SFACS INDUSTRIE
Lieu:	MONTRIGAUD
Enregistré par:	ALAIN BALAZARD
N° de série:	CD10012255001
Modèle:	L22 RS- 7.5 V2 400-460V/50-60HZ CE-STD
Garantie:	assure 6 years
Date Enreg.:	22/05/2013
Valide jusqu' au:	22/05/2019

Signé

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Chris Barker', written over a light blue wavy background.

Chris Barker
CompAir

23/05/2013 08:47:31

Calendrier d'entretien des compresseurs à vis lubrifiées (série L,LRS,LVS, LF) de CompAir

	Hebdomadaire	2000 H	4000 H	8000 H	12000 H	24000 H	36000 H
Action Requise							
purger les condensats du réservoir séparateur	*						
vérifier l'affichage du Delcos pour des maintenances ou pour défauts/alarmes déjà réarmées	*						
vérifier/nettoyer les préfiltres de caisson	*						
vérifier/nettoyer les préfiltres du convertisseur de fréquence	*						
vérifier le niveau d'huile	*	*	*	*	*	*	*
remplacer le filtre à air		*	*	*	*	*	*
remplacer le filtre à huile		*	*	*	*	*	*
vérifier les connexions et le câblage		*	*	*	*	*	*
vérifier les connexions du système de contrôle		*	*	*	*	*	*
vérifier le fonctionnement de la soupape de sécurité		*	*	*	*	*	*
vérifier la perte de charge du séparateur		*	*	*	*	*	*
contrôler les paliers de l'élément de compression		*	*	*	*	*	*
contrôler les paliers moteur		*	*	*	*	*	*
nettoyer extérieurement le réfrigérant final et refroidisseur d'huile		*	*	*	*	*	*
vérifier l'élément filtrant de la crépine d'eau		*	*	*	*	*	*
vérifier le système de contrôle		*	*	*	*	*	*
vérifier le système de mise à vide		*	*	*	*	*	*
vérifier le clapet de pression mini		*	*	*	*	*	*
vérifier le système de reprise d'huile		*	*	*	*	*	*
vérifier le fonctionnement et le réglage de la thermistance		*	*	*	*	*	*
remplacer le filtre de l'armoire électrique*			*	*	*	*	*
remplacer le pré-filtre sécheur*			*	*	*	*	*
remplacer l'huile			*	*	*	*	*
remplacer l'élément séparateur			*	*	*	*	*
remplacer la cartouche du graisseur automatique*			*	*	*	*	*
nettoyer si besoin le faisceau réfrigérant final et refroidisseur d'huile			*	*	*	*	*
vérifier les contacts des contacteurs de puissance			*	*	*	*	*
vérifier les courroies*			*	*	*	*	*
faire la maintenance du sécheur*			*	*	*	*	*
faire la maintenance de la vanne de purge de condensats du sécheur*			*	*	*	*	*
graisser les paliers moteur*			*	*	*	*	*
remplacer le filtre du convertisseur de fréquence (modèles L-RS uniquement)			*	*	*	*	*
faire la maintenance du clapet de pression mini				*		*	
faire la maintenance du régulateur d'aspiration				*		*	
remplacer le tube de reprise d'huile				*		*	
remplacer les filtre de caisson*				*		*	
remplacer les électrovannes de contrôle					*	*	*
remplacer les capteurs de pression					*	*	*
remplacer les courroies*					*	*	*
remplacer les plots d'accouplement*					*	*	*
remplacer les flexibles					*	*	*
remplacer les roulements du moteur						*	
remplacer la sonde de température d'huile						*	
remplacer l'élément du bypass d'huile						*	
remplacer les plots élastiques du moteur						*	
remplacer les joints d'arbre- seulement sur les LVS						*	
remplacer l'élément de compression							*
remplacer les plots élastiques de l'élément de compression							*
remplacer les raccords Flexmaster*							*
révision du convertisseur de fréquence- seulement sur les LVS							*
remplacer le moto-ventilateur- seulement sur les LVS							*

*si c'est nécessaire

Ce tableau précise la fréquence des entretiens de chaque élément. Ainsi, un astérisque dans la colonne 2.000 h indique que cette action doit être effectuée toutes les 2.000 heures.

Les travaux de maintenance quotidiens, hebdomadaires ou annuels prévus aux termes des instructions de service respectives en vigueur sont également à mettre en oeuvre. Si le compresseur fait partie d'une unité intégrée et pour toute opération de maintenance concernant le sécheur veuillez vous référer au manuel spécifique au sécheur. Au-delà de la période initiale, la certification du réservoir incombe au client.

Pour les tâches quotidiennes et hebdomadaires, veuillez consulter le manuel de l'utilisateur. Selon le pays ou territoire dans lequel vous vous trouvez, certaines conditions d'entretien peuvent être différentes de celles qui sont décrites ci-dessus (par exemple les intervalles de changement d'huile). Consultez le manuel de l'utilisateur.

TAUX D'HUMIDITE ELEVE, AMBIANCE TRES SALE ET FONCTIONNEMENT CONSTANT AU-DESSUS DE 90°C

Action Requite	Hebdomadaire	1000 H	2000 H	4000 H	8000 H	12000 H	24000 H	36000 H
commencer service si la température constamment au-dessus		100°C	90°C					
purger les condensats du réservoir séparateur	*							
verifier l'affichage du Delcos pour des maintenances ou pour défauts/alarmes déjà réarmées	*							
vérifier/nettoyer les préfiltres de caisson	*							
vérifier/nettoyer les préfiltres du convertisseur de fréquence	*							
vérifier le niveau d'huile	*		*	*	*	*	*	*
remplacer le filtre à air		*	*	*	*	*	*	*
remplacer le filtre à huile		*	*	*	*	*	*	*
verifier les connexions et le cablage			*	*	*	*	*	*
verifier les connexions du système de controle			*	*	*	*	*	*
verifier le fonctionnement de la soupape de sécurité			*	*	*	*	*	*
verifier la perte de charge du séparateur			*	*	*	*	*	*
contrôler les paliers de l'élément de compression			*	*	*	*	*	*
contrôler les paliers moteur			*	*	*	*	*	*
nettoyer exterieurement le refrigerant final et refroidisseur d'huile		*	*	*	*	*	*	*
verifier l'élément filtrant de la crépine d'eau			*	*	*	*	*	*
verifier le système de contrôle			*	*	*	*	*	*
verifier le système de mise à vide			*	*	*	*	*	*
verifier le clapet de pression mini			*	*	*	*	*	*
verifier le système de reprise d'huile			*	*	*	*	*	*
verifier le fonctionnement et le réglage de la thermistance			*	*	*	*	*	*
remplacer le filtre de l'armoire électrique*			*	*	*	*	*	*
remplacer le pré-filtre sécheur*			*	*	*	*	*	*
remplacer l'huile		*	*	*	*	*	*	*
remplacer l'élément séparateur		*	*	*	*	*	*	*
remplacer la cartouche du graisseur automatique*			*	*	*	*	*	*
nettoyer si besoin le faisceau refrigerant final et refroidisseur d'huile			*	*	*	*	*	*
verifier les contacts des contacteurs de puissance				*	*	*	*	*
verifier les courroies*				*	*	*	*	*
faire la maintenance du sécheur*				*	*	*	*	*
faire la maintenance de la vanne du purge de condensats du sécheur*				*	*	*	*	*
graisser les paliers moteur*				*	*	*	*	*
remplacer le filtre du convertisseur de fréquence (modèles L-RS uniquement)				*	*	*	*	*
faire la maintenance du clapet de pression mini					*	*	*	*
faire la maintenance du régulateur d'aspiration					*	*	*	*
remplacer le tube de reprise d'huile					*	*	*	*
remplacer les filtre de caisson*					*	*	*	*
remplacer les electrovannes de contrôle						*	*	*
remplacer les capteurs de pression						*	*	*
remplacer les courroies*						*	*	*
remplacer les plots d'accouplement*						*	*	*
remplacer les flexibles						*	*	*
remplacer les roulements du moteur							*	*
remplacer la sonde de température d'huile							*	*
remplacer l'element du bypass d'huile							*	*
remplacer les plots elastiques du moteur							*	*
remplacer les joints d'arbre- seulement sur les LVS							*	*
remplacer l'élément de compression								*
remplacer les plots elastiques de l'element de compression								*
remplacer les raccords Flexmaster*								*
révision du convertisseur de fréquence- seulement sur les LVS								*
remplacer le moto-ventilateur- seulement sur les LVS								*

*si c'est nécessaire

Commencer service si la température constamment au-dessus

100°C 90°C

Ce tableau précise la fréquence des entretiens de chaque élément. Ainsi, un astérisque dans la colonne 2.000 h indique que cette action doit être effectuée toutes les 2.000 heures.

Les travaux de maintenance quotidiens, hebdomadaires ou annuels prévus aux termes des instructions de service respectives en vigueur sont également à mettre en oeuvre. Si le compresseur fait parti d'une unite intégrée et pour toute opération de maintenance concernant le sécheur veuillez vous référer au manuel spécifique au sécheur. Au-delà de la période initiale, la certification du réservoir incombe au client.

Pour les tâches quotidiennes et hebdomadaires, veuillez consulter le manuel de l'utilisateur. Selon le pays ou territoire dans lequel vous vous trouvez, certaines conditions d'entretien peuvent être différentes de celles qui sont décrites ci-dessus (par exemple les intervalles de changement d'huile). Consultez le manuel de l'utilisateur.